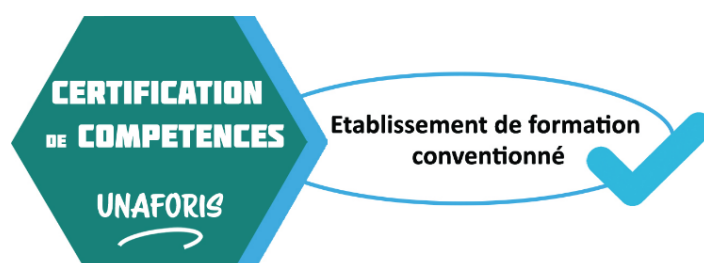


PRÉSENTATION DU PARCOURS DE FORMATION PRÉPARATOIRE



CERTIFICATION UNAFORIS « Intervenir auprès des personnes avec troubles du spectre de l'autisme (TSA) »



[Fiche france Compétence RS 6660](#) - date d'enregistrement le 27.06.2024 / échéance au 27.06.2028

Octobre 2025

L'offre de formation correspond à la date de mise à jour indiquée

Contexte et organisation de la formation

Alors que toutes les études/ enquêtes soulignent que la prise en charge des personnes avec troubles du spectre de l'autisme (TSA) doit être individualisée et que les pratiques professionnelles des personnes travaillant dans le champ des TSA doivent être sans cesse adaptées, le constat est fait que les cursus de formations initiales restent généralistes avec peu d'enseignements dédiés à l'autisme. C'est pourquoi l'UNAFORIS a souhaité construire une formation complémentaire certifiante dédiée à la question de l'autisme pour les professionnels afin de répondre à cette demande et à celle des familles. Sous la responsabilité de France Compétences et conformément à l'inscription au Répertoire spécifique des certifications et habilitations (RS), l'Union nationale des acteurs de la formation et de la recherche en intervention sociale (UNAFORIS) est habilitée à délivrer le certificat "Intervenir auprès des personnes avec troubles du spectre de l'autisme".

L'IRTS CA en tant qu'acteur de la formation en autisme s'associe à l'UNAFORIS pour permettre la délivrance de cette certification sur le territoire de l'ante-région Champagne-Ardenne.

Pour permettre cette certification, l'UNAFORIS a ainsi élaboré un référentiel de compétences et d'évaluation déposé **au RS de France Compétences** sous la référence de **la fiche N° RS 6660** en affirmant que « les personnes avec troubles du spectre de l'autisme doivent pouvoir bénéficier d'un accompagnement par des professionnels sachant prendre en compte leurs besoins spécifiques, et favorisant leur inclusion sociale et professionnelle »¹.

En tant qu'adhérent et par la convention qu'il a signée avec l'UNAFORIS, l'IRTS Champagne Ardenne a la charge de préparer les candidats à ce certificat, à veiller à leur éligibilité à se présenter à la certification puis à les inscrire auprès de la Cellule de Certification de Compétences UNAFORIS (CCCU) en vue de réaliser le dossier de « Pratiques professionnelles » et l'épreuve orale d'évaluation des compétences.

Le parcours de formation préparatoire à la certification UNAFORIS est personnalisé et construit sur mesure pour chacun des candidates par l'IRTS CA. Il repose sur une organisation en 3 étapes

- ⇒ **Un bilan de positionnement** réalisé avec le responsable de la formation et/ou un formateur référent de parcours de l'IRTS CA permettant de retracer le portrait de l'expérience et du parcours de formation du candidat au regard des compétences attendues (environ 1 heure) ; Ce bilan n'est proposé que pour les personnes visant un parcours personnalisé.
- ⇒ **Un accueil des candidats à la formation et des bilans à mi-parcours et en fin de parcours** pour le suivi de la qualité de la formation pendant 5 heures
- ⇒ **Un accompagnement à la certification** conduit par un formateur référent de parcours de l'IRTS CA pendant 16.5 heures sous la forme :
 - D'ateliers collectifs d'accompagnement à la certification pour une durée totale de 10.5 heures dispensées en travaux dirigés par visio-conférence ;
 - D'un accompagnement individuel à la certification de 6 heures réalisé par le même formateur référent de parcours ayant conduit les ateliers collectifs.
- ⇒ **Un parcours de formation préparatoire personnalisé** proposé en fonction des besoins à la certification du candidat et pouvant inclure d'un à neuf modules (14h à 162 heures).

¹ Source : note d'opportunité Certificat UNAFORIS Intervenir auprès des personnes avec TSA- 31 octobre 2023

Le parcours de formation préparatoire à la certification UNAFORIS est proposé par l'IRTS CA sur la base d'une formation complète ou avec allègement en fonction du parcours du candidat. L'ingénierie pédagogique est construite sur la base de trois blocs de compétences au sein desquels un à plusieurs modules peuvent être dispensés.

Bloc 1 : Comprendre et accompagner le fonctionnement et les comportements spécifiques de la personne avec TSA au sein des TND (56 heures)

Module 1 (14 h) : Etat des connaissances (voir chapitre 4.3.1, module obligatoire)

Module 4 (28 h) : Les aspects sensoriels, sensori-moteurs et santé au quotidien. Ce module peut être décomposé en journées thématiques : 2 journées sur les particularités sensorielles, une journée sur l'aspect somatique et l'accompagnement aux soins et une journée sur la vie affective et sexuelle

Module 5 (14 h) : Anticipation et gestion des comportements-problèmes

Bloc 2 : Comprendre et favoriser le développement de la communication et les interactions sociales de la personne avec TSA au sein des TND (35 heures) le suivi de

Module 2 (21h) : Fonctionnement cognitif, interactions sociales et inclusion sociale.

Module 3 (14h) : Communication

Bloc 3 : Elaborer et mettre en œuvre un projet d'accompagnement avec la personne avec TSA dans son parcours de vie au sein des TND (56 heures)

Module 6 (14h) : approches et interventions recommandées : fondements et principales stratégies

Module 7 (21 h) : projet personnalisé d'intervention et accompagnement au quotidien. Ce module comprend deux journées de tables rondes ouvertes au public extérieur.

Module 8 (21 h) : Evaluation et fonctionnement global de la personne

Module 9 : Formation pratique de 0, 35, 70 ou 140 heures en fonction du profil du candidat.

Pour les candidats n'étant pas en situation d'accompagnement auprès d'un public avec TSA, un stage de 140 heures est obligatoire conformément au règlement de certification.

La formation préparant à la certification UNAFORIS « intervenir auprès des personnes avec troubles du spectre l'autisme » dure 10 mois.

- ✓ 162 heures de formation théorique
- ✓ De 0 à 140 heures de formation pratique en fonction du profil du candidat.

Prérequis et conditions d'admission

Cette certification s'adresse à toute personne intervenant auprès des personnes avec troubles du spectre de l'autisme dans le domaine de l'accompagnement. Au vu des différentes situations auxquelles font face les personnes concernées et les familles, elle vise plus spécifiquement les profils suivants :

- ✓ Les professionnels de l'accompagnement : de parcours de vie, de soins, de la scolarité, de la vie sociale et professionnelle des personnes avec autisme.

- ✓ Les personnes titulaires d'un diplôme ou d'un titre dans les domaines connexes de la santé ou de la formation, qui souhaitent acquérir des compétences complémentaires en lien avec l'intervention et l'accompagnement auprès des personnes avec autisme.

Le parcours de formation préparatoire à la certification UNAFORIS s'adresse à des personnes :

- ✓ Ayant un niveau d'expression écrite suffisant afin de rédiger le dossier de pratiques professionnelles
- ✓ Ayant une expérience professionnelle justifiée et argumentée démontrant des compétences dans l'intervention ou l'accompagnement des personnes avec autisme

N'ayant pas d'expérience dans l'accompagnement ou l'accueil de personnes avec autisme. Un stage pratique d'une durée minimale d'un mois (140 heures consécutives ou non) est obligatoire avant de passer l'épreuve orale.

Pour pouvoir y accéder, les personnes doivent être âgées au minimum de 18 ans.

Modalités et délai d'accès

La formation est accessible par les voies d'accès suivantes :

- ✓ Formation continue tout au long de la vie (pour les demandeurs d'emploi en reconversion professionnelle et les salariés ayant déjà acquis un premier diplôme dans le secteur du travail social)

La formation ouvre au premier trimestre de l'année civile sous réserve du nombre de candidats minimal requis (12 candidats). La transmission du dossier d'inscription et la réalisation du bilan de positionnement sont possibles à la demande jusqu'à la veille de l'ouverture.

Objectifs de la formation

Les objectifs généraux :

- ⇒ Comprendre et accompagner le fonctionnement global de la personne avec TSA au sein des troubles du neuro-développement (TND)
- ⇒ Comprendre et favoriser le développement de la communication et des interactions sociales de la personne avec TSA au sein des TND
- ⇒ Elaborer et mettre en œuvre un projet d'accompagnement personnalisé et global avec la personne avec TSA tout au long de son parcours de vie
- ⇒ Proposer un référentiel commun des connaissances aux différentes personnes intervenant avec et auprès de personnes avec TSA quels que soient leurs disciplines, leurs champs d'intervention ou leurs intérêts : aidants familiaux, proches aidants, professionnels du médico-social, du sanitaire et du paramédical, de l'intervention sociale, de l'éducation, du libéral, de l'entreprise et du secteur associatif, ...

Les axes de la formation ont une ouverture inclusive, culturelle et institutionnelle et s'inscrivent en fonction des besoins des candidats, dans une démarche d'information, de veille à l'actualisation des connaissances, d'initiation à différentes pratiques, approches et outils, d'études de situation et de recherche.

Se référer à la fiche RS 6660 de France Compétences pour la définition des objectifs spécifiques.

Certification

La certification est co-réalisée avec l'UNAFORIS qui « en tant qu'organisme certificateur et personne morale est responsable exclusive de décision d'octroi de ses certifications. L'UNAFORIS garantit la conception, la mise en œuvre des certifications et le respect des engagements enregistrés aux répertoires » auprès de France Compétences.

L'IRTS CA, en tant qu'adhérent de l'UNAFORIS et conformément à la convention signée, prépare les candidats à la certification au cours d'un parcours complet ou personnalisé, veille à ce que le candidat remplisse « les critères d'éligibilité à la certification prévus dans les référentiels et/ou dans les règlements des épreuves de certifications déposés » auprès de France Compétences puis présente le candidat à la Cellule de Certification de Compétences UNAFORIS (CCCU) en vue de réaliser l'épreuve de certification.

Conformément au règlement des épreuves de certification « Intervenir auprès des personnes avec troubles du spectre de l'autisme » et pour pouvoir se présenter à l'épreuve de soutenance orale, le candidat devra intégrer à son dossier de présentation à la certification :

- ✓ La preuve argumentée d'une expérience professionnelle démontrant des compétences dans l'intervention ou l'accompagnement de personnes avec autisme, acquises par l'expérience ou la formation (attestation employeur, évaluation et attestation de stage)
- ✓ La fiche de renseignement dûment remplie et incluant la description du parcours du candidat au regard des compétences visées par la certification (formations ou stages suivis, tests antérieurs...)
- ✓ Le dossier de pratiques professionnelles (DPP) sous format électronique, élaboré à partir d'une ou plusieurs situations réelles d'accompagnement d'une personne avec autisme rencontrées dans un contexte professionnel. Ce dossier doit être anonymisé et doit comprendre 15 pages (+/- 20%), hors annexes (15 pages maximum) et bibliographie

Après vérification de son dossier par UNAFORIS, l'IRTS CA convoque le candidat pour qu'il réalise une soutenance orale de son dossier de Pratiques professionnelles dans les locaux de l'IRTS CA.

Méthodes pédagogiques

Au vu des objectifs, les méthodes de travail feront alterner, à titre d'exemples et en cohérence avec le contenu du nouveau projet d'établissement : (adapter en fonction de votre contenu)

- ✓ Apports théoriques
- ✓ Témoignages
- ✓ Savoirs expérientiels
- ✓ Accompagnement personnalisé
- ✓ Journées d'études/ tables rondes
- ✓ Analyse de la pratique professionnelle
- ✓ Ateliers
- ✓ Retours d'expériences et analyses de la situation pratique

Evaluation qualitative

L'évaluation est une démarche constante de l'IRTS-CA pour toute formation.

L'institut est soucieux de mettre en place des outils capables de rendre compte d'une mesure d'écart entre les objectifs visés et leur réalisation.

L'évaluation de la formation se fera, par conséquent, à différents niveaux et selon diverses formes :

- ✓ Réajustement permanent ;
- ✓ Un Conseil de Perfectionnement de la Formation, instance de pilotage stratégique et pédagogique de la formation ;
- ✓ Rapport d'activités
- ✓ Un Comité de suivi Pédagogique (CSP) pour un réajustement permanent des contenus pédagogiques en lien avec les recommandations de bonnes pratiques professionnelles de la HAS et avec l'évolution des connaissances scientifiques sur le sujet ;
- ✓ Bilan intermédiaire/ final / collectif
- ✓ Questionnaire d'évaluation de la formation par les parties prenantes Des questionnaires de satisfaction individuels de mi-parcours et de fin de formation ;

De plus, dans le cadre de la certification Qualiopi, l'IRTS CA s'inscrit dans une démarche d'amélioration continue.

L'institut est soucieux de mettre en place des outils capables de rendre compte d'une mesure d'écart entre les objectifs visés et leur réalisation. Nos services ne cessent de s'interroger sur ses pratiques pour satisfaire au mieux les besoins des apprenants.

Equipe pédagogique

- ✓ Amélie GALLOIS - Cadre pédagogique, responsable de la formation Autisme et TSA
- ✓ Aurore THOUVENOT - Assistante de formation
- ✓ Formateurs permanents et occasionnels de l'IRTS CA

Coûts de la formation

Frais de positionnement : 200 €

Frais administratif et pédagogique : sur devis individuel en fonction du profil du candidat (contacter l'assistante de formation). Pour un parcours complet 3996€

Dans le cadre de la formation continue, les candidats ont la possibilité de mobiliser leur compte personnel de formation (CPF), de bénéficier d'un financement employeur, de financer individuellement la formation

Identification de notre organisme de formation

- Institut Régional du Travail Social de Champagne-Ardenne
- Directeur Général : Stéphane Fournal
- Directrice de la pédagogie et des formations : Simone Fond
- Date de création : 16/01/1991
- Nature juridique : Association de loi 1901
- Numéro de déclaration d'activité : 21.51.00.158.51
- Adresse : 8 Rue Joliot Curie – 51100 REIMS
- Tel : 03.26.06.82.28
- Contact : aurore.thouvenot@irtsca.fr
- Site internet : www.irtsca.fr